

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 3 avril 2017 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire
 Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #1
 Monsieur Dany Fortin, conseiller au siège #2 (arrivé à 20 h 30)
 Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3
 Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4
 Madame Lynda Bernier, conseillère au siège #5

Est absente : Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
 - 6.1. Inscription aux dépôts directs des salaires et des déductions à la source aux gouvernements
 - 6.2. Activités de formation pour les élus municipaux
 - 6.3. Activités de formation pour le directeur général
7. **Sécurité publique**
 - 7.1. Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne
 - 7.2. MRC de La Matanie – Appui à la demande d'aide financière présentée au *Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2016-2019* (volet 3) pour l'ajout d'un travailleur de rue
8. **Transport**
 - 8.1. Dépôt du certificat relatif au résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en lien avec le *Règlement numéro 2017-02* (L.E.R.M. 557)
 - 8.2. Acceptation de la soumission – Travaux de resurfacement d'une partie du 4e Rang Ouest, de la route Dion et de la route du Cimetière (*Règlement numéro 2017-02*)
 - 8.3. Aménagement de traverses de piétons sur la rue de la Mer (recommandations MRC)
9. **Hygiène du milieu**
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 10.1. Non-renouvellement de l'adhésion à l'ATR de la Gaspésie pour 2017-2018
 - 10.2. Approbation des projets retenus dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier 2017
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. MRC de La Matanie – Autorisation d'engagement des dépenses liées à la réalisation de la démarche regroupée des politiques familiales municipales
 - 11.2. Adhésion à l'URLS du Bas-Saint-Laurent pour la période 2017-2018
 - 11.3. Dekhockey BDS – Demande d'utilisation des installations sportives et du centre communautaire
 - 11.4. Modification au plan pour la réfection de la cuisine au centre communautaire
 - 11.5. Nomination d'un représentant municipal au sein du conseil d'administration de l'OMH
 - 11.6. Nomination des représentants municipaux au sein du Comité de transition et de concertation (CTC) dans le cadre des regroupements des offices d'habitation du Québec
 - 11.6.1. OMH – Demande d'appui relative à la création d'un OBNL pour la Résidence des Sables
 - 11.7. Approbation des états financiers vérifiés 2016 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
 - 13.1. Implantation du service ambulancier sur le territoire de Baie-des-Sables

- 14. Période de questions du public
- 15. Levée de l'assemblée

2017-059 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'adopter l'ordre du jour du 3 avril 2017 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. Approbation du procès-verbal

2017-060 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2017

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 6 mars dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'approuver le procès-verbal du 6 mars 2017 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. Présentation et adoption des comptes

2017-061 APPROBATION DES COMPTES AU 31 MARS 2017

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de mars 2017;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 mars 2017 :

Liste des comptes à payer	26 132.73	\$
Liste des comptes payés (paiements directs préautorisés + chèque #6756)	28 477.40	\$
Liste des salaires nets payés (chèques #4568 au #4592)	14 524.48	\$
Total des comptes au 31 mars 2017	69 134.61	\$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe, g.m.a.

5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Aucune question n'a été soulevée.

6.1 Inscription aux dépôts directs des salaires et des déductions à la source aux gouvernements

2017-062 INSCRIPTION AUX DÉPÔTS DIRECTS DES SALAIRES ET DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE AUX GOUVERNEMENTS

Considérant qu'il a lieu de moderniser la méthode de paiement des salaires des élus et des employés municipaux afin de répondre à leur demande sans cesse croissante;

Considérant que la fonction « Dépôt-retrait direct » ou « Paiement de fournisseurs personnalisés » d'AccèsD Affaires permet de payer, en autres, les employés, et cela, sans aucun frais supplémentaire au forfait actuel;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à :

- Inscrire la Municipalité de Baie-des-Sables au service de « Dépôt-retrait direct » et « Paiement de fournisseurs personnalisés » d'AccèsD Affaires;
- Payer par dépôt direct les salaires des élus et des employés municipaux à partir de ces services;
- Payer les déductions à la source (retenus sur les salaires) et des cotisations de l'employeur par paiements directs via le service AccèsD Affaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.2 Activités de formation pour les élus municipaux

2017-063 ACTIVITÉS DE FORMATION POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX

Considérant le programme de formation 2016-2017 destinée aux élus municipaux de la *Fédération québécoise des Municipalités (FQM)*;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu d'autoriser l'inscription du maire, Monsieur Denis Santerre, au cours de formation suivant :

- « *Les relations de travail et la gestion des conflits* » offerte par la FQM qui aura lieu à Métis-sur-Mer le vendredi 5 mai 2017 au montant de 385 \$ plus les taxes.

Les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au règlement numéro 2013-01 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.3 Activités de formation pour le directeur général

2017-064 ACTIVITÉS DE FORMATION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant le programme de perfectionnement 2017 offert par l'*Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)*;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'autoriser l'inscription du directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à l'activité de perfectionnement suivant :

- « *Directeurs généraux locaux et de MRC : rôles et collaborations* » offerte par l'ADMQ qui aura lieu à Matane le 10 mai 2017 au montant de 304 \$ plus les taxes.

Les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au règlement numéro 2013-01 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

7.1 Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne

2017-065 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS AVEC LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Considérant que l'entente de services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge vient à échéance le 9 juin prochain et doit être renouvelée;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu :

- de renouveler l'entente de services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une période de trois (3) ans;
- d'autoriser le maire, Monsieur Denis Santerre, et le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, à signer ladite entente;
- d'autoriser le paiement de la contribution financière annuelle (160\$).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

7.2 MRC de La Matanie – Appui à la demande d'aide financière présentée au Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2016-2019 (volet 3) pour l'ajout d'un travailleur de rue

2017-066 APPUI À LA MRC DE LA MATANIE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS EN PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ 2016-2019 VOLET 3 – DÉVELOPPEMENT OU BONIFICATION D'UN SERVICE DE TRAVAIL DE RUE

Considérant que la région bas-laurentienne expérimente une entente de partenariat portant sur les services en travail de rue depuis avril 2008;

Considérant que le service de travail de rue fait l'objet d'une entente de partenariat 2016-2019 entre le *Collectif de Développement Régional du Bas-Saint-Laurent*, le *Centre Intégré de Santé et de Service Sociaux du Bas-Saint-Laurent*, les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, *Emploi-Québec* et le *Ministère de la Sécurité Publique du Québec*, visant à soutenir financièrement les services en travail de rue au Bas-Saint-Laurent;

Considérant l'importance que revêt le travail de rue pour les jeunes de notre communauté comme mode d'intervention visant à prévenir les risques de délinquance et ainsi augmenter la sécurité de nos communautés;

Considérant que les problématiques de sécurité sont multiples, diverses et présentes à la fois dans notre municipalité et sur l'ensemble du territoire de la MRC (consommation, événements criminels, rassemblement, méfaits, etc.);

Considérant qu'à l'intérieur du plan d'action MADA, la municipalité de Baie-des-Sables s'assure de couvrir l'ensemble des champs d'intervention liés à ses compétences et s'engage à favoriser le mieux-être et la sécurité des aînés;

Considérant que la municipalité de Baie-des-Sables travaillera prochainement à l'élaboration d'une politique familiale à l'intérieur de laquelle, elle accordera une attention particulière à la sécurité des citoyens;

Considérant que pour la municipalité de Baie-des-Sables, le service de travail de rue permet d'améliorer et de renforcer la sécurité sur son territoire et dans la MRC, en travaillant directement sur la prévention des facteurs de risque de délinquance;

Considérant que nos jeunes ne fréquentent pas uniquement le territoire municipal, mais aussi la Ville de Matane et les autres municipalités;

Considérant que l'ajout d'un deuxième travailleur de rue vise à bonifier le service déjà en place, cela permettra d'augmenter la fréquence et la régularité à laquelle les jeunes peuvent avoir l'occasion d'interagir et de développer une relation de confiance avec les intervenants de proximité;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu que le Conseil de la municipalité de Baie-des-Sables appui la MRC de La Matanie dans sa demande d'aide financière pour la bonification du service de travail de rue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.1 Dépôt du certificat relatif au résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en lien avec le Règlement numéro 2017-02

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM)*, le secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, dépose le certificat relatif au résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en lien avec le *Règlement numéro 2017-02 décrétant une dépense et un emprunt de 654 500\$ pour des travaux de pavage sur une partie du 4^e Rang Ouest, de la route Dion et de la route du Cimetière*. Considérant qu'aucune demande n'a été faite, le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter. Il devra obtenir l'approbation du *ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*.

8.2 Acceptation de la soumission – Travaux de resurfaçage d'une partie du 4^e Rang Ouest, de la route Dion et de la route du Cimetière

2017-067 OCTROI DU CONTRAT POUR LE RESURFACAGE D'UNE PARTIE DU 4^E RANG OUEST, DE LA ROUTE DION ET DE LA ROUTE DU CIMETIÈRE À « LES PAVAGES DES MONTS »

Considérant la lettre du *ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)* acceptant la programmation de travaux révisée dans le cadre de la TECQ 2014-2018 en date du 9 février 2017;

Considérant l'adoption le 6 mars dernier par le conseil municipal du *Règlement numéro 2017-02 décrétant une dépense et un emprunt de 654 500 \$ pour des travaux de pavage sur une partie du 4^e Rang Ouest, de la route Dion et de la route du Cimetière*;

Considérant que ce règlement a reçu l'approbation des personnes habiles à voter le 20 mars dernier et qu'il devra obtenir l'approbation du MAMOT dans les prochaines semaines;

Considérant les sommes prévues au programme triennal des immobilisations;

Considérant l'appel d'offres public du 8 mars dernier en vertu de la résolution #2017-047;

Considérant que nous avons reçu les deux (2) soumissions conformes suivantes :

- Les Pavages des Monts inc. au montant de 484 705,86 \$ taxes incluses;
- Groupe Lechasseur au montant de 597 237,64 \$ taxes incluses.

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu que, sous réserve de l'approbation du Règlement d'emprunt numéro 2017-02 par le MAMOT, la Municipalité de Baie-des-Sables :

- Accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de « Les Pavages des Monts inc. » au montant de 484 705,86 \$ taxes incluses pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux sur une partie du 4^e Rang Ouest, de la route Dion et la route du Cimetière tel qu'il est prévu dans le devis d'appel d'offres préparé par Tetra Tech en date du 1^{er} mars 2017;
- Autorise, s'il y a lieu, le maire, Monsieur Denis Santerre, et le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, à procéder à la signature du contrat entre les parties;
- Mandate, le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, pour la surveillance de ces travaux, ce dernier pourra solliciter l'aide des employés municipaux sous sa responsabilité;
- Autorise une dépense excédentaire au prix global de soumission considérant l'évaluation des quantités dans le devis et cela dans le respect du cadre budgétaire établi en vertu du règlement d'emprunt numéro 2017-02;
- Finance cette dépense d'investissement conformément aux modalités prévues au règlement d'emprunt numéro 2017-02.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.3 Aménagement de traverses de piétons sur la rue de la Mer (recommandation MRC)

2017-068 **AMÉNAGEMENT DE TRAVERSES DE PIÉTONS SUR LA RUE DE LA MER – DEMANDE DE SOUTIEN (RECOMMANDATIONS) AUPRÈS DE LA MRC DE LA MATANIE**

Considérant que le conseil municipal souhaite ralentir la circulation automobile sur la rue de la Mer en période estivale et sécuriser la circulation des piétons;

Considérant qu'un membre du personnel du service d'urbanisme à la MRC de La Matanie possède une formation en design urbain;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu de demander assistance à la MRC de La Matanie afin d'obtenir ses recommandations (ou suggestions) dans l'aménagement de traverses de piétons sur la rue de la Mer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.1 Non-renouvellement de l'adhésion à l'ATR de la Gaspésie pour 2017-2018

2017-069 **NON-RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE POUR 2017-2018**

Considérant que les crédits budgétaires relatifs l'adhésion à l'Association touristique régionale (ATR) de la Gaspésie n'ont pas été renouvelés pour l'année financière 2017;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'aviser l'ATR de la Gaspésie que la Municipalité de Baie-des-Sables n'a pas l'intention de renouveler son adhésion pour la période 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.2 Approbation des projets retenus dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier 2017

2017-070 **VERSEMENT DU FONDS DE VISIBILITÉ CARTIER POUR L'ANNÉE 2017**

Considérant l'article 1.4 de l'entente concernant les contributions volontaires du promoteur « Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc. »;

Considérant les recommandations émises par la Corporation de développement de Baie-des-Sables pour le versement des aides financières dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier pour l'année 2017;

Considérant que le montant du Fonds de visibilité Cartier pour 2017 est de 25 873,26 \$;

Considérant qu'il reste un solde affecté (retenues) pour l'année 2016 d'un montant de 2 500 \$ pour le Comité d'embellissement et le Comité des loisirs;

Considérant qu'il ne reste aucun solde non affecté des années passées;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'accepter les projets retenus par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables lors de sa réunion du 28 mars 2017 et de demander à « Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc. » de verser les sommes suivantes directement aux organismes retenus :

SOUTIEN À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT	
Corporation de Développement de Baie-des-Sables (Fonds de roulement)	873,26\$

VOLET I (Montant disponible en 2017 : 5 000\$)	
Organismes retenus	Montant
Association des locataires de la Villa Notre-Dame et de la Résidence des Sables	614,04\$
Club de ski de fond de Baie-des-Sables	614,04\$
Comité de la bibliothèque municipale de Baie-des-Sables	526,32\$
Cercle de Fermières de Baie-des-Sables	526,32\$
Comité des pompiers volontaires de Baie-des-Sables	438,60\$
Comité des Fêtes du 150 ^e de Baie-des-Sables	350,88\$
Comité culturel de Baie-des-Sables	350,88\$
Fabrique de Baie-des-Sables	350,88\$
Garde paroissiale de Baie-des-Sables	350,88\$
*Comité des loisirs de Baie-des-Sables (chèque au nom de la Corporation de développement de Baie-des-Sables en attendant que les exigences de la résolution #2017-055 soient satisfaites)	263,12\$
Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables	175,44\$
Dekhockey Baie-des-Sables	175,44\$
École Assomption (pour le voyage de fin d'année des élèves du secondaire)	175,44\$
Comité d'embellissement et du tourisme de Baie-des-Sables	87,72\$
TOTAL – VOLET I	5 000,00\$

VOLET II (Montant disponible en 2017 : 20 000\$)				
Organismes retenus	Montant accepté	Montant déjà versé	Montant à verser	Retenue (ou solde)
Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables (Construction de la résidence pour personnes âgées)	7 000,00\$	0,00\$	7 000,00\$	0,00\$
Comité des Fêtes du 150 ^e de Baie-des-Sables (Contribution annuelle pour les Fêtes d'ici 2019)	3 000,00\$	0,00\$	3 000,00\$	0,00\$
La Fabrique de Baie-des-Sables (Rénovation des fenêtres de l'église)	4 300,00\$	0,00\$	3 225,00\$	1 075,00\$
Comité pour la sauvegarde du quai (Restauration du voilier lumineux au quai)	3 000,00\$	0,00\$	2 250,00\$	750,00\$
Comité culturel de Baie-des-Sables (Vidéos promotionnelles sur Baie-des-Sables)	1 500,00\$	0,00\$	1 500,00\$	0,00\$
Cercle de Fermières de Baie-des-Sables (Métier à tisser voyageur)	1 200,00\$	0,00\$	900,00\$	300,00\$
TOTAL AFFECTATION – VOLET II	20 000,00\$	0,00\$	17 875,00\$	2 125,00\$
SOLDE NON AFFECTÉ (DISPONIBLE)	0,00\$			

Les aides financières dans le cadre du volet II seront versées de la manière suivante (sauf exceptions) lorsqu'elles excèdent la somme de 1 000 \$: 75 % du montant à la signature de l'entente et 25 % au dépôt du rapport final.

Il est également résolu de remercier les membres de la Corporation de développement pour l'analyse des demandes.

Que copie de cette résolution soit transmise à « Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc. » et à la Corporation de développement de Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1 MRC de La Matanie – Autorisation d'engagement des dépenses liées à la réalisation de la démarche regroupée des politiques familiales municipales

2017-071 **AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES LIÉES À LA RÉALISATION DE LA DÉMARCHÉ REGROUPÉE DES POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES**

Considérant que les municipalités participantes au *Programme de soutien aux politiques familiales municipales* ont reçu la confirmation d'une aide financière par le *ministère de la Famille*;

Considérant que les municipalités participantes au *Programme de soutien aux politiques familiales municipales* ont autorisé la MRC de La Matanie à coordonner les travaux liés à la démarche regroupée (en vertu de la résolution #2016-140 dans le cas de Baie-des-Sables);

Considérant que l'aide financière reçue doit notamment servir à l'embauche d'un chargé de projet et à toutes dépenses liées à la mise en œuvre de la démarche regroupée;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu :

Que le Conseil de la municipalité de Baie-des-Sables autorise l'engagement des dépenses liées à la coordination de la démarche regroupée par la MRC de La Matanie, jusqu'à concurrence du montant total d'aide financière reçue par la municipalité (5 000 \$ pour l'élaboration d'une politique familiale);

Que la MRC de La Matanie soit autorisée à fournir à la municipalité de Baie-des-Sables, une facture justifiant l'utilisation des sommes engagées pour la mise en œuvre de la démarche regroupée, jusqu'à concurrence du montant total d'aide financière reçue par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.2 Adhésion à l'URLS du Bas-Saint-Laurent pour la période 2017-2018

2017-072 ADHÉSION À L'URLS DU BSL POUR 2016-2017

Considérant l'aide précieuse fournie par l'*Unité régionale de loisir et de sport (URLS)* du Bas-St-Laurent dans l'organisation d'activités de loisirs;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu de renouveler notre adhésion à l'URLS du Bas-St-Laurent pour la période 2017-2018 au montant de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3 Dekhockey BDS – Demande d'utilisation des installations sportives et du centre communautaire

2017-073 LIGUE DE DEKHOCKEY DE BAIE-DES-SABLES – SAISON 2017

Considérant la demande écrite de « Dekhockey Baie-des-Sables » en date du 15 mars 2017;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu de réserver la patinoire municipale pour la ligue de Dekhockey de Baie-des-Sables tous les lundis, mardis et jeudis de 18 h à 23 h durant la période estivale. De plus, les clés donnant accès au sous-sol du centre communautaire seront remises au responsable de la ligue, Monsieur Israël Beaulieu. L'horaire pourra être modifié afin de tenir compte des activités de la ligue.

Il est également résolu d'autoriser la vente de boissons alcoolisées sur les lieux conditionnellement à l'obtention d'un permis auprès de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJQ)*. Les verres, les canettes, les bouteilles et tous déchets se retrouvant sur les lieux devront être ramassés immédiatement après chaque activité. La salle du centre communautaire sera également réservée pour la journée du repêchage au début de la saison et le gala de fin d'année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.4 Modification au plan pour la réfection de la cuisine au centre communautaire

2017-074 MODIFICATION AU PLAN POUR LA RÉFECTION DE LA CUISINE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Considérant la création d'un comité pour la réfection de la cuisine au centre communautaire en vertu de la résolution #2017-052;

Considérant qu'une quinzaine (15) de personnes provenant du milieu communautaire ont assisté à la première rencontre tenue le lundi 20 mars 2017 à 19h00 au centre communautaire;

Considérant qu'il a lieu de retenir certaines recommandations;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu :

- D'autoriser l'installation d'une barrière (rampe) amovible dans le haut de l'escalier le plus rapidement possible afin de prévenir les chutes;
- De faire modifier le plan de cuisine et la liste des matériaux requis en date de mai 2016 avec Madame Claudine Gauthier d'Intérieur Design selon les éléments suivants :
 - Installer un lave-vaisselle commercial (déjà prévu au plan initial);
 - Installer un évier double (déjà prévu au plan initial);
 - Installer le plus possible des tiroirs dans la section bas des armoires (déjà prévu au plan initial);
 - Prévoir l'espace requis pour l'aménagement d'un réfrigérateur commercial à deux (2) portes coulissantes vitrées;
 - Établir la profondeur des armoires du haut à 14 pouces au lieu de 12 pouces et cela jusqu'au plafond;
 - Aménager des armoires au-dessus des hottes de cuisine;
 - Évaluer la possibilité d'enlever la porte existante, fermer l'ouverture et installer une nouvelle porte coulissante sur le mur de l'escalier afin de faciliter la circulation entre la cuisine et la cantine;
 - Évaluer la possibilité d'installer une tablette sur rail pour la grande cafetière;
 - Évaluer la possibilité d'installer une (1) plaque de cuisson et deux (2) fours encastrés en hauteur afin de faciliter l'accès et la manipulation de casseroles (si espace comptoir suffisant);
 - Fabriquer un petit îlot mobile avec armoires à rangement dans le bas;
- De faire évaluer sommairement le coût pour agrandir la cuisine avec l'espace de la cantine en déménageant l'escalier ailleurs dans le centre communautaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Le conseiller au siège #2, Monsieur Dany Fortin, arrive et prend son siège à 20 h 30.

11.5 Nomination d'un représentant municipal au sein du conseil d'administration de l'OMH

2017-075 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Considérant qu'en vertu de la charte de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables, trois (3) représentants doivent être nommés par la Municipalité de Baie-des-Sables;

Considérant qu'en vertu de cette charte, les mandats ont une durée de 3 ans et sont renouvelables;

Considérant que Monsieur Régis Dionne a déjà été nommé par le conseil municipal en vertu de la résolution #2015-209 et que la fin de son mandat est prévue le 7 décembre 2018;

Considérant que Madame Lise Allard a déjà été nommée par le conseil municipal en vertu de la résolution #2016-100 et que la fin de son mandat est prévue le 6 juin 2019;

Considérant que Monsieur Denis Santerre a déjà été nommé par le conseil municipal en vertu de la résolution #2013-191 et que la fin de son mandat était prévue le 11 novembre 2016;

Considérant le désir de Monsieur Denis Santerre de poursuivre son mandat;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu de renouveler le mandat à Monsieur Denis Santerre comme représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables. Cette nomination demeurera valide tant qu'elle ne sera pas remplacée par résolution du conseil.

Que copie de cette résolution soit transmise à l'OMH de Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.6 Nomination des représentants municipaux au sein du Comité de transition et de concertation (CTC) dans le cadre des regroupements des offices d'habitation du Québec

2017-076 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX AU SEIN DU COMITÉ DE TRANSITION ET DE CONCERTATION DANS LE CADRE DES REGROUPEMENTS DES OFFICES D'HABITATION DU QUÉBEC

Considérant que le gouvernement du Québec souhaite que les regroupements d'offices d'habitation (OH) se réalisent de manière volontaire et à comme objectifs d'améliorer les services offerts à la clientèle, l'optimisation de la performance des OH par le renforcement de leurs compétences et la diminution de leur nombre;

Considérant que la Société d'habitation du Québec (SHQ) recommande la formation d'un comité de transition et de concertation (CTC) pour chacun des territoires;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu que la Municipalité de Baie-des-Sables se fasse représenter par les personnes suivantes au sein du CTC de La Matanie :

- Monsieur Denis Santerre, maire
- Monsieur Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.6.1 OMH – Demande d'appui relative à la création d'un OBNL pour la Résidence des Sables

2017-077 REPRÉSENTATION POUR LA CRÉATION D'UN OBNL POUR LA RÉSIDENCE DES SABLES

Considérant la résolution #2017-014 appuyant la création d'un *organisme à but non lucratif (OBNL)* pour la *Résidence des Sables*;

Considérant que depuis janvier 2017, l'*Office municipal d'habitation de Baie-de-Sables (OMH)* n'a reçu aucune réponse de la *Société d'Habitation du Québec (SHQ)* dans ce dossier;

Considérant que les démarches de restructuration des offices d'habitation du Québec doivent être enclenchées le plus rapidement possible afin de respecter l'échéancier du gouvernement provincial;

Considérant que la *Municipalité de Baie-des-Sables* considère qu'il est très important de connaître la position et la réponse de la SHQ relative à la création de cet OBNL pour la *Résidence des Sables* avant d'entreprendre les démarches de regroupement des offices d'habitation de la région;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu de mandater le maire, Monsieur Denis Santerre, afin de faire toute les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales concernées (dont la SHQ) et de notre député, Monsieur Pascal Bérubé, afin d'obtenir l'appui favorable pour la création d'un OBNL responsable de la gestion de la Résidence des Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.7 Approbation des états financiers vérifiés 2016 de l'Office municipal d'habitation

2017-078 APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2016 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BAIE-DES-SABLES

Considérant que le conseil municipal doit approuver chaque année les états financiers vérifiés de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des états financiers vérifiés 2016 tels que préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'accepter les états financiers vérifiés 2016 de l'Office municipal d'habitation ayant un déficit d'exercice de 58 287 \$ et une contribution municipale de 5 829 \$. De plus, le volet AccèsLogis termine l'exercice avec un surplus de 1 288 \$ et une contribution municipale au programme de supplément au loyer de 4 041 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12. Suivi des dernières périodes de questions

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

13. Divers

13.1 Implantation du service ambulancier sur le territoire de Baie-des-Sables

2017-079 IMPLANTATION DU SERVICE AMBULANCIER SUR LE TERRITOIRE DE BAIE-DES-SABLES

Considérant que le maire de Baie-des-Sables, Monsieur Denis Santerre, a été informé de la localisation et l'implantation éventuelle d'une ambulance sur le territoire de Baie-des-Sables;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu que la Municipalité de Baie-des-Sables démontre son intérêt auprès du Centre intégré de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent (CISSS) pour la localisation et l'implantation d'une ambulance sur son territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Le point suivant a été soulevé par les élus :

- Renouvellement ou non du mandat du maire à la prochaine élection en fonction de son état de santé.

14. Période de questions du public

Le point suivant a été soulevé :

- Gestion de la *Résidence des Sables* (OMH ou OBNL).

15. Levée de l'assemblée

2017-080 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Claudie Fillion résolu de lever la séance à 20h50.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Denis Santerre
Maire